

<https://www.snetap-fsu.fr/ACN-revalorisation-triennale-2024.html>



ACN : revalorisation triennale

2024

- Métiers - Tous métiers - CAP/CCP -

Date de mise en ligne : vendredi 9 février 2024

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le ministère lance une nouvelle campagne 2023 de revalorisation des agent-es contractuel·les affecté·es en services déconcentrés et en établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles sur des besoins permanents.

ATTENTION au calendrier : avant le 29 février 2024

La note de service ici :

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Revalorisation des ACN - 2024